

Qu'est-ce qu'un jeune citoyen européen ?

Un jeune citoyen européen est membre actif d'une communauté en participant à la vie culturelle et politique de l'Union européenne. On peut considérer qu'un jeune citoyen européen a entre 15 et 25 ans. Pour appartenir à la communauté européenne, le citoyen se doit d'assumer ses devoirs et de profiter de ses droits.

Il doit :

- recevoir une « éducation » à l'Europe
- apprendre plusieurs langues
- avoir une connaissance de l'Europe (institutions européennes, histoire, ...)
- avoir des valeurs communes, comme la paix, la tolérance et la solidarité
- respecter les différentes cultures de chaque pays
- respecter les droits de chacun
- respecter l'environnement pour le bien-être de tous
- reconnaître son appartenance à l'Union européenne.
- respecter les lois communautaires européennes.

Il a le droit :

- d'être libre : circuler dans l'UE (personnes, biens, services, capitaux)
- de résider dans l'UE
- de travailler dans l'UE
- de participer à la vie politique
- de voter au parlement européen
- de s'investir dans des associations
- d'être en sécurité :
- d'être défendu par un système juridique commun